



Comment pe ton obtenir un avocat commie d'office

Par **marie lise**, le **05/01/2008** à **12:15**

mon marie ma jeter dehors de la maison conjugal celle ci est a son nom
je vie actuellement cher mes parents puis je avoir un avocat commie d' office pour faire une
demande de pension est ce que j 'ai le droit de lui demander une pension
je suis sans travail demandeur d emploi

Par **snif**, le **06/01/2008** à **10:36**

oui, deja ton mari N'A PAS LE DROIT DE TE JETER DEHORS meme si la maison EST A LUI!!!!!!!!!!!!!! Il se met en tord devant le juge. J'espere que tu as fais une main courante pour signaler ce qu'il a fait!!!!.

Tu peux , si tu le souhaite reintégrrer le domcile et si Monsieur ne veux pas, tu peux faire intervenir la gendarmerie!!!!!!!!!!

Seule UN JUGE peut decider que tu peux partir ou non!

Pour la pension, OUI, lorsque tu passeras devant le juge, tu demanderas via ton avocoat, que tu souhaite avoir une pension de secours. Il regardera les revenus de chacun pour en étudier le montant!

C'est aussi a ce moment la, que le juge decidera qui devra quitter le domicile, avec un delai a respecter, bien sur si tu n'a pas de domcile, le juge peut t'attribuer le domcile a titre gratuit

jusqu'a la fin de la procedure.

Voial bon courage et n'hesite pas si tu as des questions.